

LEXAVOUE est une société interprofessionnelle d'avocats et d'huissiers de justice

Présents au siège de 23 juridictions métropolitaines, les avocats et huissiers de justice de LEXAVOUE peuvent se prévaloir d'une connaissance approfondie de la jurisprudence et des juridictions locales, d'une maîtrise avérée des procédures. Ils interviennent dès l'introduction de l'instance jusqu'à l'exécution effective de la décision. Enfin, ils proposent à toutes les étapes du contentieux des stratégies sur-mesure.



Fort de son expérience et attaché à toujours approfondir son expertise, LEXAVOUE a créé en 2014 un prix de thèse annuel...



...dont l'objet est de récompenser un travail de doctorat original et innovant portant sur les procédures civiles ou commerciales (procédure civile, procédure civile d'exécution, procédures collectives, procédure arbitrale, procédures européenne et/ou internationale...).

Le prix est attribué après délibération d'un jury composé, à parité, d'associés de LEXAVOUE et de professeurs des universités reconnus en ces matières. Il consiste en une gratification d'un montant de 3.000 euros ayant pour objet de permettre la publication de la thèse.

Pour l'année 2018, le prix est ouvert à des thèses de doctorat soutenues au cours de l'année civile 2017.

Le jury est composé de Monsieur Augustin AYNES, agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, de Monsieur Hervé CROZE, agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, de Monsieur Cyril NOURISSAT, agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur du Comité scientifique et technique de LEXAVOUE et de Maître Matthieu BOCCON-GIBOD, avocat associé, LEXAVOUE PARIS VERSAILLES, de Maître Guillaume HARTER, LEXAVOUE COLMAR, et Maître Sophie CREPIN, LEXAVOUE PAU TOULOUSE.



Les candidats doivent transmettre un exemplaire numérique de leur travail, accompagné du rapport de soutenance ainsi que d'un CV retraçant leur parcours avant le 12 mars 2018 à l'adresse suivante : c.nourissat@lexavoue.com

Après délibération, le prix sera remis au lauréat lors d'une manifestation organisée à Paris le vendredi 29 juin 2018.

LEXAVOUÉ intervient à vos côtés en première instance et en appel, de l'assignation à l'exécution dans le ressort de 23 régions judiciaires. Retrouvez nos bureaux, nos offres et notre charte sur www.lexavoue.com